

Réunion technique au Conseil Général de l'Aude le 9 juin 2011.

Thème : Projet de Voie Verte Bram-Caudeval-Moulin Neuf

Présents :

Jacques Durand Conseiller général du canton d'Alaigne

Gérard Aflatet Maire de Calhau

André Meillet Conseiller économique et social du Conseil Général

Yvette Albert, secrétaire d'Aud'2V

Julien Savary, délégué régional de l'AF3V

Madame Myriam ? , Comité départemental du Tourisme

François Chatellard, service espaces naturels CG11

David Monnet, service espaces naturels CG11

Maryse Calmont, service espaces naturels CG11

Bref compte-rendu par J. Savary - 9-06-11-

Informations techniques

=1- Le CG11 est propriétaire de l'emprise de la totalité de l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Bram (D43) et Caudeval (sauf la traversée de l'autoroute et entre la gare de Bram et la D43, portion non déclassée).

=2- Vers 2002/2005, le CG11, service des espaces naturels, qui gère les sentiers de randonnée (PDIPR et CDESI), a ré-ouvert sur l'emprise de la voie ferrée un chemin de randonnée.

Pour cela, il a :

Remis à niveau les ouvrages

Assaini certains fossés

Refait la structure en grave 0,25.

=3- Les parties qui sont actuellement de mauvaise qualité (terrain meuble, ornières, passages humides) correspondant à des portions où le ballast a été enlevé, les fossés comblés ou détruits.

=4- Le CG11 a déjà fait réaliser une étude détaillée de remise en état des ouvrages (non communiquée).

=5- Actuellement les ouvrages sont sécurisés et suffisent pour le passage de piétons, VTT et cavaliers, mais ne sont pas aux normes pour les véhicules à moteurs (tracteurs) , qui pourtant y passent. . =6- Selon les services du CG, le coût principal sera la mise aux normes des ouvrages : renforcement (poutrelles et plaques), sablage et protection, rehausse des garde-corps...
Mais pour pouvoir faire une évaluation des travaux nécessaires, il faut d'abord débroussailler tous les ouvrages et portions fermées : ce débroussaillage est un préalable à toute évaluation.

Informations « politiques » ou stratégiques

=1- Monsieur Jacques Durand, conseiller général du canton d'Allaigne, a présidé la réunion et s'est déclaré et montré « porteur » du projet » : il a interrogé les services, il a fixé une deuxième réunion de travail rapprochée, il a dit qu'il interviendrait auprès du président du CG.

=2- Les services « espaces naturels » se retranchent derrière leur fonction limitée aux chemins pédestres et VTT non revêtus : c'est le service routes qui gère les Véloroutes et Voies Vertes (responsable : M. Bernard Pujol, M. De Graeff,...).

NB : pourtant les services « espaces naturels » du CG11 ont réalisé un portion de la Voie Verte Lavelanet-Mirepoix, 7km autour de Chalabre, et à ce titre ils ont une expérience d'aménagement d'une Voie Verte multi-usagers.

=3- On voit mal quelle seront la nature et le statut de la future Voie Verte ? Deux options apparaissent possibles, avec mise en œuvre différente :

Option 1

Voie Verte en revêtement naturel (stabilisé de bonne qualité), comme en Ariège pour la Voie Verte Lavelanet-Mirepoix :

Le CG réalise la sécurisation des ouvrages et de la plate-forme

Les Communautés de communes réalisent le revêtement, la signalétique, les aires de repos, la valorisation et l'entretien.

Option 2

Voie Verte avec revêtement naturel (stabilisé de bonne qualité) ou Voie Verte avec revêtement en dur (enrobé ou assimilé), comme en Ariège pour la Voie Verte Foix-St Girons :

Le CG réalise la totalité des travaux, et la valorisation via le CDT.

NB : J. Savary (AF3V) plaide pour l'option 2 (maîtrise d'ouvrage totale par le CG), car elle permet une meilleure qualité, et un aménagement homogène, et une valorisation via le CDT.

Il rappelle que l'option 2 est suivie en Ariège pour la Voie Verte Vernajoul-Labastide de Sérrou-St Girons, avec un financement via la TDENS (taxe départementale des espaces naturels sensibles, affectée au programme Voies Vertes depuis 2008).

=4- Il est important de disposer d'une évaluation des coûts prévisionnels, et pour cela il faut commencer par les travaux de débroussaillage (voir informations techniques, point 6).

=5- Le coût d'une Voie Verte de qualité sur 34km sera important, et AUD'2V (AF3V) propose des solutions pour réduire les coûts sans réduire la qualité : Voir document transmis en réunion.

Trois solutions :

= Conserver le passage sur certains chemins ruraux communaux peu circulés parallèles à l'emprise voie ferrée, sur environ 4,4km (voir cartes : trait de couleur marron) ;

- = Conserver le passage sur la D1018 à Belvèze-du-Razès (2km), en créant des « sur-largeurs cyclables » (peinture sur chaussée) ;
- = Réaliser la Voie Verte par tranches annuelles.

Conclusion

Les grands choix stratégiques à prendre sont :

- = Choix du revêtement de la Voie Verte (lié au coût)
- = Choix du maître d'ouvrage (M0 totale par CG11, ou M0 CG11 limitée à la réfection des ouvrages)
- = Choix du calendrier de réalisation –planning-phasage des travaux (lié au budget)
- = Préalable : étude technique des coûts de base (sécurisation ouvrages), qui nécessite le lancement préalable du débroussaillage : il faut voter un premier crédit pour cela.

Remarque :

Lors de la première réunion du 19 février, Aud'2V a fait le choix d'un revêtement en stabilisé de bonne qualité. Extrait :

« Revêtement:

Retenir un revêtement posé sur un soubassement bien empierré, et bien drainé (fossés).

Le revêtement devrait être en sable stabilisé de bonne qualité: bien tassé et dur, pas poussiéreux, et qui reste roulant même après la pluie.

Exemple: Voie Verte Vernajoul-Labastide de Sérrou en Ariège.

NB : ce type de revêtement est adapté aux paysages et aux usages locaux, et bien accepté. »

Remarque :

La concentration organisée par Aud'2V à Cailhau le 14 septembre, dans le cadre de la Journée nationale des Voies Vertes, permettra de sensibiliser la population et les élus à ce projet.

Un appui du CG11 à cette manifestation serait apprécié.